

Proposition de Déclaration du XV^e Congrès international des Villes éducatrices Cascais / Portugal, 2018

Le XV^e Congrès international des Villes éducatrices de l'AIVE 2018, qui s'est tenu à Cascais, au Portugal, les 13, 14, 15 et 16 novembre derniers, a réuni des représentants de 118 villes de 24 pays, provenant de 4 continents. Le congrès avait proposé comme thème principal de discussion et de débat « La Ville appartient à la citoyenneté », avec un programme centré sur l'importance de la cohésion sociale dans la ville et le développement du sentiment d'appartenance à celle-ci, en mettant tout particulièrement l'accent sur les processus de développement personnel et social des habitants et sur les ressources destinées à améliorer l'inclusion et le vivre ensemble.

Ce thème a été développé selon les trois axes suivants :

1^{er} axe - La Ville. Reconfigurer la ville à partir des habitants, de leurs besoins et de leurs aspirations

Le thème de cet axe a été centré sur « la construction d'une Ville éducatrice » liée à la volonté d'élever la qualité de vie des habitants, sur le plan de la construction civique et du bien-être, ainsi que sur le plan affectif et matériel, en tenant comme base les aspirations et la participation des individus, l'inclusion et l'égalité des chances. Dans cette « construction d'une Ville éducatrice » se pose la question de la manière de garantir une politique collective de transformation des espaces et des environnements de la ville, des conditions environnementales et des pratiques sociales, dans une nouvelle configuration, avec des réponses bénéficiant à tous et toutes.

2^e axe – Appartenance. Le vivre ensemble pour avoir un sentiment d'appartenance

Le thème de ce deuxième axe traite de l'importance de repenser le concept de citoyen comme sujet de la politique urbaine, en développant son attitude participative et en renforçant, de ce fait, son sentiment d'appartenance. La participation et le vivre ensemble étant des éléments clés de la Ville éducatrice dans la construction de la citoyenneté, il est important de garantir le dialogue constant entre les individus et la communauté, entre droits et devoirs de tous les acteurs civiques, afin que tous et toutes développent le sentiment d'appartenance à leur ville, dans la perspective du progrès et de la cohésion sociale.

3^e axe – Les personnes. La ville pour les personnes et leurs projets de vie

Le thème de cet axe envisage les voies qu'une Ville éducatrice doit offrir afin que ses habitants se sentent égaux en droit, avec des possibilités réelles de développer pleinement leurs compétences. De ce point de vue, se pose la question des voies pour le développement de la capacité d'apprendre de tous les membres de la ville, aussi bien à titre individuel que collectif, en permettant l'expression et le développement de leurs potentialités, en faveur du progrès personnel et social.

Le thème du congrès et ses axes respectifs ont été développés au travers de tables thématiques, d'expériences à débattre, d'expériences sur des écrans intelligents, d'ateliers pour les jeunes, et de visites d'étude de projets de la ville de Cascais.

Des expériences reflétant les dilemmes ainsi que les défis découlant de la croissante complexité de la ville contemporaine, résultant de la révolution technologique et du processus de mondialisation, ont été présentées au cours du congrès. Ces alternatives ont comporté l'intensification de l'usage de l'espace urbain, mettant en question la qualité des relations sociales et, en conséquence, la cohésion sociale. À leur tour, celles-ci impliquent de nouvelles opportunités, qui font que la concertation, la participation citoyenne, la construction du sentiment d'appartenance, acquièrent une importance stratégique pour la cohésion sociale.

Les présentations ont permis de partager des propositions innovantes dans des domaines tels que la planification et la réhabilitation urbaines, la culture, les centres éducatifs, les activités physiques et sportives, le jeu, l'environnement, la santé, la sécurité, les nouvelles technologies, l'égalité des genres, la mobilité, etc., toutes ces expériences promouvant la croissance et le développement des potentialités individuelles et collectives. De cette manière, à chaque séance du congrès il a été possible de comprendre la ville comme un espace urbain vivant, dans lequel le processus d'appropriation et d'implication des individus les faisait se sentir parties prenantes de la ville.

Face aux changements et aux défis complexes qu'imposent les villes contemporaines, on peut affirmer que, dans tous les espaces de ce congrès, l'accent a été mis sur le fait que la Ville éducatrice peut initier un sens civique et créer du vivre ensemble, configurant la ville à partir des nécessités et des aspirations individuelles et collectives, et garantissant la cohésion, l'inclusion, l'équité, la durabilité et l'éducation pour la paix.

Participation de la jeunesse au congrès

La participation et l'implication des habitants aux décisions locales et à la vie collective est une priorité des Villes éducatrices, au sens où des pratiques et des activités destinées à fournir à la jeunesse les outils nécessaires sont promues afin qu'ils et elles puissent participer activement à la vie démocratique, exercer leurs droits et assumer leurs responsabilités sociales dans la construction de sociétés plus justes et plus durables.

L'Association internationale des Villes éducatrices et la Ville de Cascais, afin de motiver et de fournir aux générations les plus jeunes ces outils leur permettant un engagement plus actif et

plus critique, ont invité les jeunes, garçons et filles, des villes qui composent l'Association à participer activement au congrès.

Ces jeunes femmes et hommes ont eu l'occasion de participer, conjointement aux autres congressistes, aux tables thématiques et aux visites d'étude, et ils ont aussi disposé d'ateliers de travail spécifiques.

Dans ces ateliers, les jeunes ont partagé des expériences et des projets de leurs villes respectives les concernant et centrés sur les thèmes des axes du congrès, et ils ont eu l'occasion de réfléchir sur l'avenir de ces villes et de proposer de nouvelles initiatives et de nouveaux projets à développer.

Lors de la clôture du congrès, les jeunes ont eu l'opportunité de présenter en séance plénière les résultats du travail effectué.

Or, dans les Villes éducatrices, on constate :

1. Que les villes contemporaines font face des problèmes complexes, du fait de l'accélération du temps et du mouvement constant des individus ainsi que des biens matériels et immatériels. . Un des effets de cette accélération est la création chez les habitants des villes d'une « culture de l'instant », marquée par la précarité des liens interpersonnels et l'absence d'engagement. Or, cette situation questionne l'espace public démocratique et la cohésion sociale et territoriale de la ville ;
2. Que les défis auxquels doivent s'affronter les gouvernements locaux se centrent sur la reconstruction de l'espace public en tant que lieu rendant possible la création et le renforcement des liens et des rapports entre les individus et les groupes, dans la perspective de développer le vivre ensemble, la coopération, ainsi que des potentialités et des aptitudes personnelles, en faveur du progrès et de la cohésion sociale ;
3. Un des défis des villes est de mieux appréhender les besoins des habitants afin de prendre des décisions politiques plus pertinentes ;
4. Et que les Villes éducatrices disposent d'une grande diversité d'outils pour intervenir dans l'espace public, tout particulièrement au travers de la création de conditions pour la participation des habitants à des stratégies et à des projets qui rendent possibles la concertation et le progrès vers une citoyenneté active et démocratique visant à la cohésion sociale.

Les Villes éducatrices s'engagent donc :

1. À articuler des propositions, promouvoir des accords, établir des engagements et coordonner des efforts pour aborder les aspects qui mettent en danger la cohésion sociale, les valeurs et les pratiques de citoyenneté démocratique dans les villes, telles que la participation, l'égalité, le respect, la tolérance, la responsabilité et l'intérêt pour le public ;
2. À garantir une politique de transformation des espaces de la ville, dans laquelle la planification urbaine est orientée vers l'aménagement d'un espace public accessible et

- propice à la créativité, à l'expérimentation, au jeu, au rapport avec la nature où toutes les générations bénéficient d'un mode de vie sain et durable ;
3. À développer la participation des citoyens afin que chaque individu vivant dans la ville se sente égaux en droit, avec des possibilités réelles de développer pleinement ses capacités et d'exercer son droit à participer ; ainsi qu'à impliquer tous les habitants, spécialement les jeunes générations, dans l'élaboration des projets et décisions relatives à la ville.
 4. À créer une ambiance urbaine impliquant les habitants et donnant la priorité à l'espace public comme point de rencontre de la citoyenneté, tout en créant des conditions pour stimuler la coopération et le vivre ensemble entre personnes de différents âges, cultures, origines, conditions socioéconomiques, etc., afin que tous et toutes se sentent parties prenantes de leur ville ;
 5. À joindre leurs efforts pour maintenir et renforcer les liens entre les communautés, permettant l'interaction entre individus et institutions, associations, entreprises ou groupes, afin de créer les conditions dans lesquelles tous les individus, hommes et femmes, puissent trouver leur place dans la société et avoir un engagement civique ;
 6. À promouvoir le dialogue et la coopération intergénérationnels, pour une meilleure mise à profit des connaissances et des échanges d'expériences entre générations, en faveur de l'intégration et de l'inclusion de tous et toutes ;
 7. À stimuler la capacité d'apprentissage de tous les membres de la ville et le développement de leurs potentialités et de leurs projets personnels et collectifs ;
 8. À promouvoir le consensus entre les différents acteurs sociaux quant à la promotion de l'éducation tout au long de la vie, à une éducation développant l'esprit de citoyenneté et permettant d'acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires pour faire face aux défis de nos sociétés ;
 9. À faire en sorte que les individus bénéficient, de manière équitable et égale, des opportunités que la ville offre dans les domaines de la formation, des loisirs, du travail, des services publics et du développement personnel ;
 10. Et à partager avec d'autres villes les bonnes pratiques nous permettant d'avancer dans la construction de villes plus éducatrices, en tant que territoires de cohésion sociale.

L'AIVE fait un appel à l'ensemble des acteurs publics internationaux, nationaux et régionaux, et aux habitants -hommes et femmes, enfants et jeunes- afin qu'ils contribuent de manière co-responsable à l'obtention de ces objectifs ; tout en assurant que soient créés, sauvegardés et respectés les espaces et instances de participation dans lesquels la voix de toutes les générations soit écoutée pour la construction des villes d'aujourd'hui et de demain. Enfin, à l'occasion de cette année mémorielle exceptionnelle du centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, nous voulons transmettre un message d'espoir et de paix pour un monde meilleur.